
Programme de Formation

Protection Personnelle "self-défense" (Module 2)

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

- Enseignant(e)s titulaires du CQP, BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS en activité dans un club affilié à la FFJDA et ayant validé l'ancien module 1 self-défense ou le module Protection personnelle « self-défense ».
- Accessibilité personnes à mobilité réduite.



Objectifs pédagogiques

- Développer chez l'enseignant, une compétence supplémentaire pouvant élargir son champ d'actions professionnelles.
- Acquérir les démarches à destination des professionnels dans le cadre des RPS (stress, violences internes, violences externes).
- Satisfaire les attentes des entreprises et sociétés en matière de formation de leurs collaborateurs face aux conflits et diverses agressions.
- Participer au développement personnel du salarié, grâce à une proposition formation coaching en « Bien être mental et sécurité ».



Description

- Connaître les spécificités et la réglementation de l'activité dans le milieu du travail.
- Maîtriser les différentes étapes menant d'une situation conflictuelle à une situation dégradée (signes prémonitoires).
- S'approprier des outils de gestion du stress, des conflits et de communication active.
- Acquérir une ressource d'habileté psychomotrice simple et exploitable en cas de confrontation physique.
- Prioriser un apprentissage pratique simple, minimaliste, tout en tenant compte d'une forte population féminine dans certaines institutions.
- Proposer un apprentissage pratique à multiples intervenants (capture, conduite, immobilisation).



Modalités pédagogiques

- Positionnement des stagiaires
- Apport théorique participatif en salle, utilisation d'outils pédagogiques appropriés.
- Travail pratique en cours collectif et mises en situation collective ou individuelle.
- Évaluation sur la base d'un bilan technique et pédagogique établi par les formateurs de l'OF au regard des objectifs poursuivis.
- Attestation et certificat d'expertise d'enseignement après évaluation.
- Certificats de réalisation pour les enseignant(e)s salarié(e)s avec un financement OPCO





Modalités d'évaluation et de suivi

Questionnaire